



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

AIN⁰¹
le Département

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Jeudi 29 août 2019

Inauguration

Dans l'Ain, un parcours accrobranche unique, accessible aux personnes en fauteuil roulant

C'est une 1^{re} en France ! Dans l'Ain, à Hauteville-Lompnes, sur le site de Terre Ronde, un parcours accrobranche a été spécialement conçu pour les personnes en situation de handicap. Claire et Rémi Justet, responsables du site « Aventure du Bugey », et Pierre Coillard, porteur du projet et ancien propriétaire, ont relevé le défi. Avec le soutien du Département de l'Ain et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ils ont aménagé un parcours accrobranche accessible à tous : aux personnes valides et à mobilité réduite.



DANS L'AIN, LE 1^{ER} PARCOURS HANDIBRANCHE DE FRANCE

Situé à la même hauteur que les parcours classiques, cet handibranche comporte deux tyroliennes, un vélo, une corde de tarzan, un toboggan, un siège roulant et de nombreuses autres activités... Ce parcours est accessible à tous, à partir de 10 ans, et même aux personnes en fauteuil roulant. Il s'agit du premier parcours de ce genre en France, avec des ateliers spécifiquement créés afin que les personnes handicapées physiques se déplaçant en fauteuil puissent avoir les sensations fortes d'un parcours dans les arbres.

UNE ETROITE COLLABORATION AVEC LES CENTRES DE REEDUCATION

Pour aménager le parcours, Pierre Coillard, le porteur du projet, puis Claire et Rémi Justet, actuels propriétaires du site, ont travaillé en étroite collaboration avec le centre de rééducation Orcet Mangini d'Hauteville. Les kinésithérapeutes et les patients ont pu apporter leurs « expertises ». Ils ont testé les activités et donné leurs avis sur les ajustements souhaités, avec l'aide précieuse de l'APF de Bourg-en-Bresse. La création du parcours a exigé un important travail de recherche et de conception afin de trouver les solutions réellement pertinentes. N'existant pas d'autres parcours de ce type en France, Pierre, Claire et Rémi ont dû fabriquer eux-mêmes la majorité des équipements.

Financement du projet :

- Département de l'Ain : 25 000 € (Plan Handicap)
- Région Auvergne Rhône Alpes : 22 500 €
- Terre Ronde Aventures / Parcours Aventure du Bugey : 23 000 €



→ Plus d'infos : www.aventuredubugey.fr

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr